

Crolles à bicyclette



L'équipe municipale a décidé d'engager un vaste programme de pistes cyclables sur la commune : plus d'1,5 million d'euros (10 MF) doit y être consacré sur les 6 prochaines années. Pour cette année, 420 000 euros (2,75 MF) ont déjà été inscrits au budget afin de lancer la première tranche, rue Mayard – rue des Vergers.

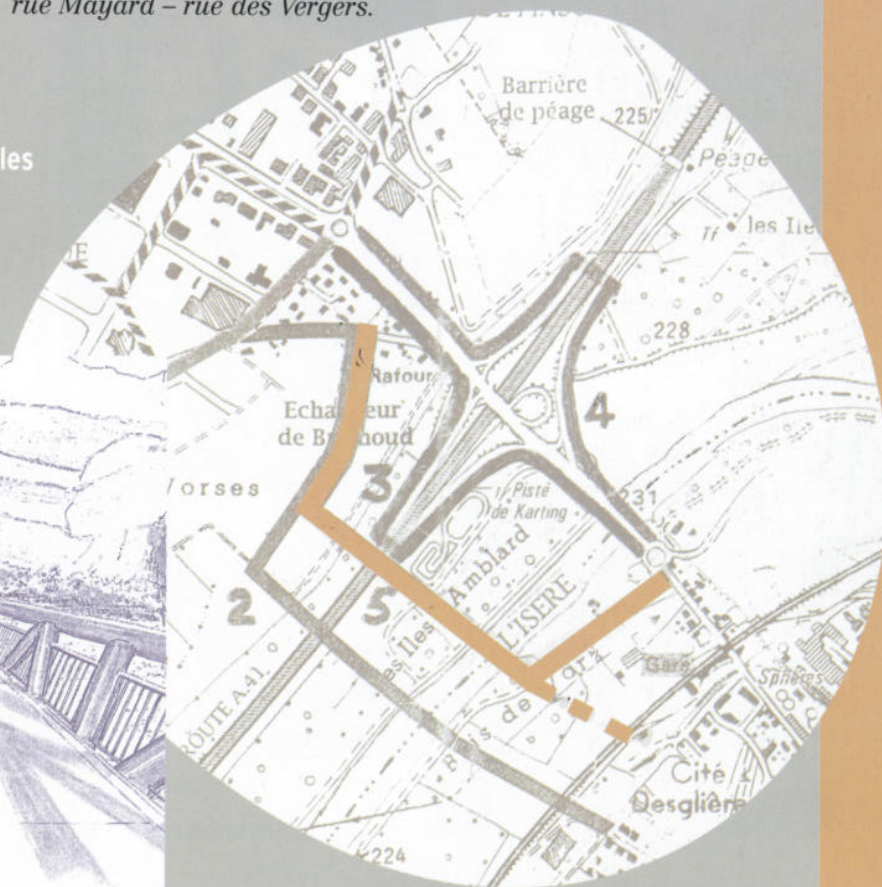
Pistes cyclables

Réalisation de 8 km de pistes cyclables

Largeur > 2,50 m

Coût > 1,5 M€ (10 MF)

Date de livraison finale > 2008



Les élus de Crolles ont voulu que dans le protocole même de constitution de la communauté de communes soit inscrite la réalisation d'une piste reliant Crolles au futur lycée de Villard-Bonnot. Un programme coûteux et ambitieux qui verra donc le jour grâce et avec la communauté de communes.

L'objectif de ce projet est d'utiliser au maximum les voies internes et de les aménager de manière cohérente et continue afin que les vélos puissent y circuler en toute sécurité.

À terme, les cyclotouristes devraient pouvoir traverser Crolles sur toute sa longueur.

Pour définir les solutions les plus adaptées, un bureau d'études spécialisé a été chargé d'élaborer le cahier des charges.